



# FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS PHILATÉLIQUES

## GRUPEMENT RÉGIONAL PHILATÉLIQUE CENTRE LOIRE

### PHILATÉLISTES, NUMISMATES & COLLECTIONNEURS d'AUNEAU & RÉGION - 1024 XIX

**FÊTE DU TIMBRE – 26-27 février 2011**

#### **Les produits de la terre**

#### **CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE PHILATÉLIE**

\*\*\*\*\*

#### **R È G L E M E N T**

##### **Article 1 : Lieu – dates – organisation.**

Un championnat de philatélie régional aura lieu les 26 et 27 février 2011 au Foyer Culturel, rue de Dunkerque 28700 AUNEAU.

Cette manifestation est organisée dans le cadre de la Fête du Timbre par les Philatélistes, Numismates & Collectionneurs d'Auneau & Région (1024 XIX). Elle est placée sous le patronage de la Fédération Française des Associations Philatéliques (FFAP) et du Groupement Régional Philatélique Centre Loire (GRPCL).

Ce championnat est régi par le présent règlement conformément à celui des expositions de la F.I.P.

##### **Article 2 : Niveau de l'exposition.**

L'exposition est de niveau départemental. Toute demande d'inscription devra être accompagnée du passeport philatélique de la collection, et être attestée par le président de l'association fédérée à laquelle l'intéressé (e) appartient. Une copie du plan de la collection et la copie de la dernière feuille de notation devront parvenir à l'adresse mentionnée à l'article 3 ci-dessous pour transmission au jury en même temps que la demande de participation.

##### **Article 3 : Participation – inscription.**

La compétition départementale est ouverte à tous les membres des associations fédérées du GPRCL. Les présidents des associations ayant des adhérents désirants participer, devront faire parvenir les demandes de ces membres **avant le 30 janvier 2011 dernier délai** à :

Monsieur CRIAUD Jean-Marc, 4 hameau de la fontaine Saint Maur, 28700 AUNEAU

Une fiche de confirmation d'inscription sera envoyée à chaque participant.

##### **Article 4 : Comité d'organisation.**

Le comité d'organisation constituée pour cette exposition est composé de :

- Président : Monsieur DUBOIS Patrick
- Commissaire Général : Monsieur CRIAUD Jean-Marc
- Secrétaire : Madame CRIAUD Sandrine
- Trésorier : Mademoiselle DUBOIS Aurélie

## **Article 5 : Présentation des collections.**

Conformément aux articles 6 et 10 du règlement fédéral des expositions philatéliques, l'exposition comprendra les classes compétitives prévues et les participations seront présentées suivant les classifications de l'appendice en annexe.

Les timbres ou documents à exposer devront être présentés sur des feuilles séparées placées verticalement dans les cadres pouvant contenir douze feuilles, soit trois rangées de quatre feuilles de format 24x32 cm au maximum.

Chaque feuille sera insérée impérativement dans une enveloppe protectrice en matière transparente et numérotée dans l'ordre de montage. Toute participation devra être la propriété exclusive de l'exposant. Aucun timbre ou document ne devra porter mention de la valeur ou marque distincte.

Pour les jeunes il conviendra d'indiquer sur la première page, en haut à gauche, la date de naissance de l'exposant.

Le nombre de cadres attribués à chaque participation pourra en principe être le suivant :

- Adultes : 6 cadres de 12 feuilles.
- Cadet (A) – 13/15 ans : 1 cadre de 12 feuilles.
- Juniors (B) – 16/18 ans : 2 cadres de 12 feuilles.
- Espoirs (C) – 19/21 ans : 4 cadres de 12 feuilles.

Toutefois le comité d'organisation se réserve le droit d'admettre, dans des cas particuliers, un nombre de cadres différents. Outre les classes définies en annexe, le comité d'organisation peut adjoindre une cour d'honneur réservée à des participations spécialement invitées..

## **Article 6 : Passeport philatélique.**

Chaque participant à l'exposition devra justifier de la qualité de la collection qu'il présente par la production d'un passeport où doivent être inscrits la classification exacte de sa collection et les niveaux de récompenses obtenues aux diverses expositions auxquelles elle a participé antérieurement.

Le passeport doit être obligatoirement joint à la demande de participation.

## **Article 7 : Jury Palmarès – Récompenses.**

Les jurés sont proposés par le comité d'organisation après accord avec le président de groupement.

Le jury dressera un palmarès conformément aux dispositions du règlement fédéral des expositions.

Le jury de la compétition classe ouverte est totalement distinct en composition et en fonctionnement de celui oeuvrant en exposition régionale.

L'attribution des récompenses sera faite en fonction des décisions du jury par une commission comprenant :

- Le président du comité d'organisation.
- Le commissaire général de l'exposition.
- Le président du jury ou un juré délégué par le président du jury.
- Toute autre personne jugée nécessaire par le comité d'organisation.

## **Article 8 : Montage et démontage des collections.**

La mise en place des participations sera effectuée le vendredi 25 février 2011 à partir de 14 heures par les exposants ou leurs représentants. Aucun objet ne pourra être modifié ou retiré, même partiellement, avant la clôture de l'exposition.

Les exposants ou leurs représentants devront reprendre leur participation le dernier jour de l'exposition, le dimanche 27 février 2011 à partir de 18 heures, après la fermeture de l'exposition et sous le contrôle du comité d'organisation.

Toute collection non enlevée le dernier jour de l'exposition par son propriétaire lui sera retournée, par la poste, à ses frais et risques et périls.

## **Article 9 : Assurance – sécurité.**

Chaque exposant devra obligatoirement remplir, en deux exemplaires, le descriptif de sa collection suivant le modèle annexé au présent règlement. La valeur d'assurance sera indiquée, feuille par feuille et pièce par pièce en donnant, au verso de l'imprimé des précisions sur les pièces philatéliques ayant une valeur égale ou supérieure à 762 euros.

Les frais d'assurance, couvrant la période du vendredi 25 février 2011 après le montage et jusqu'au démontage le dimanche 27 février 2011, seront à la charge des exposants.

Le comité d'organisation assurera une protection permanente, de jour et de nuit, et contractera une assurance pour couvrir les risques que comporte sa responsabilité civile.

Toutefois, les risques matériels de quelque nature qu'ils soient (vol, incendie, dégâts de toutes espèces etc.) restent à la charge des exposants.

Ceux-ci ont la faculté :

- Soit de demeurer leur propre assureur et devront en cas renoncer (ainsi que leur compagnie d'assurance) à tout recours contre le comité d'organisation et son assureur.
- Soit de contracter personnellement et individuellement une assurance auprès de la compagnie de leur choix. Dans ce cas, ils devront joindre une renonciation à recours de cette compagnie d'assurance contre le comité d'organisation et son assureur.
- Soit utiliser par l'intermédiaire du comité d'organisation et par voie d'avenant la police ouverte par la FFAP. Le comité d'organisation n'étant alors qu'un intermédiaire auprès des assureurs, ne pourra encourir de fait aucune responsabilité vis-à-vis de l'exposant.

Dans tous les cas, la valeur de la collection devra être nettement indiquée, page par page et pièce par pièce, faute de quoi la demande d'inscription à l'exposition resterait sans suite, sauf si l'exposant après en avoir été informé se conforme à ses exigences.

En cas de sinistre, chaque exposant doit pouvoir présenter à l'assureur la preuve de l'existence des éléments de collection sinistrée et le détail du contenu de cette collection. Pour ce faire il est indispensable que la collection soit photocopiée en noir et blanc ou en couleur, que chaque élément constituant chaque page soit dûment repéré et inscrit sur la fiche d'inventaire avec sa valeur réelle de remplacement estimée, les indications des catalogues ne sauraient être retenues.

La responsabilité du comité d'organisation n'est engagé qu'à la réception des collections et cesse lorsque les formalités de restitution ont été effectuées.

### **Article 10 : Modifications du présent règlement.**

Le comité d'organisation se réserve le droit d'apporter au présent règlement toutes modifications qu'il jugera utiles. Tous les cas non prévus relèvent exclusivement de la décision du comité d'organisation.

### **Article 11 : Participation à l'exposition.**

Le fait de participer à l'exposition implique l'acceptation du présent règlement.

Fait à AUNEAU le 7 novembre 2010

# Championnat Départemental de Philatélie

## Fête du Timbre – Les produits de la terre

AUNEAU 26-27 février 2011

### CLASSES D'EXPOSITION

Les collections présentées dans une exposition patronnée par la FFAP sont réparties dans les classes suivantes, établies suivant les règlements de la F.I.P.

#### Philatélie Traditionnelle (TRA) :

Timbres émis des origines à nos jours, détachés et/ou sur documents.

Collections générales, spécialisées ou d'étude, comprenant des timbres-poste, timbres-taxe, de service, du télégraphe, pour colis postaux, etc. ..., neufs et/ou oblitérés.

- *Division A.* France, Colonies françaises, Monaco, Andorre, Bureaux Français à l'étranger, Occupation française.
- *Division B.* : Europe, Colonies des pays européens et leurs bureaux à l'étranger.
- *Division C.* : Pays d'Outre-Mer.

#### Histoire Postale (HIS) :

Documents des origines à nos jours

- *Division A.* : étude des marques postales et oblitérations.
- *Division B.* : étude des routes terrestres et maritimes, censure, désinfection, tarifs, opérations militaires, etc.
- *Division C.* : mécanisation postale.

#### Entiers Postaux (ENT).

##### Aérophilatélie (AER) :

- *Division A* : poste aérienne de la guerre 1870-1871, ballons montés, papillons de Metz, pigeogrammes.
- *Division B* : précurseurs de la poste aérienne.
- *Division C* :
  - a) liaisons aéropostales (par ballons libres ou dirigeables, avions, hélicoptères, fusées, planeurs)
  - b) aérogrammes (entiers postaux).
- *Division D* : timbres officiels de la poste aérienne.
- *Division E* : timbres semi-officiels et vignettes de poste aérienne.

#### Philatélie Thématique (THE).

##### Maximaphilie (MAX) :

- *Division A* : collections par pays (ou groupe de pays).
- *Division B* : collections spécialisées ou d'étude.
- *Division C* : collections thématiques.

#### Littérature (LIT) :

- *Division A.* : livres, ouvrages.
- *Division B.* : périodiques et bulletins d'associations.
- *Division C.* : tout support multimédia et logiciel informatique.

(Les documents ou ouvrages sont à adresser au Comité d'Organisation avec la demande de participation, en deux exemplaires. Un reste acquis au comité d'organisation et l'autre à la F.F.A.P).

#### **A- Jeunesse participation individuelle (JEU a) :**

- CADETS (A) : 13 ans à 15 ans
- JUNIORS (B) : 16 ans à 19 ans
- ESPOIRS (C) : 19 à 21 ans

L'âge limite est celui atteint par l'exposant le 1<sup>er</sup> janvier de l'année ou l'exposition a lieu.

#### **B- Jeunesse participations de groupe (JEU b) :**

C-

La classification est identique à celle de la classe JEU a, l'âge pris en compte étant celui du membre le plus âgé du groupe.

#### **Philatélie Fiscale (FIS).**

#### **Astrophilatélie (AST).**

#### **Classe ouverte**

- Jeunes jusqu'à 18 ans
- Adulte

La participation à cette classe est ouverte aussi à tout exposant dont la présentation n'a jamais été exposée. Elle est aussi de niveau départemental.

Il devra être fourni à l'inscription la photocopie des cinq premières pages.

#### **Classe 12/24 (ou classe courte).**

La participation à cette classe est ouverte aussi à tout exposant dont la présentation n'a jamais été exposée. Elle est de niveau départemental.

Les mêmes classes et les mêmes critères de jugement que les classes précédentes s'appliquent à cette classe.

Pour la classe 12/24, elle devient la classe 1 cadre de 16 pages en nationale.

#### **Philatélie Polaire.**

#### **Cartes Postales.**

#### **Collection libre.**

# Championnat Départemental de Philatélie

## Fête du Timbre – Les produits de la terre

AUNEAU 26 - 27 février 2011

### Demande d'Inscription

Exposant

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Date de naissance (pour les moins de 21 ans) : .....

Membre de l'Association philatélique fédérée : .....

N° fédéral de l'association : .....

### Participation

N° de passeport : .....

Titre de la présentation : .....

.....

Nombre de cadre de 12 feuilles : .....

- |  |  |   |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Philatélie traditionnelle               | <input type="checkbox"/> Philatélie thématique | <input type="checkbox"/> Fiscale          |
| <input type="checkbox"/> Histoire Postale                        | <input type="checkbox"/> Maximophilie          | <input type="checkbox"/> Astrophilatélie  |
| <input type="checkbox"/> Entiers Postaux                         | <input type="checkbox"/> Littérature           | <input type="checkbox"/> Classe ouverte   |
| <input type="checkbox"/> Aérophilatélie                          | <input type="checkbox"/> Jeunesse              | <input type="checkbox"/> Jeunesse groupe  |
| <input type="checkbox"/> Classe 12/24 (+ classe ci-dessus) ..... |  |   |
| <input type="checkbox"/> Philatélie polaire                      | <input type="checkbox"/> Cartes postales       | <input type="checkbox"/> Collection libre |

### Pièces à fournir :

- photocopie plan (Art. 2)       passeport (Art. 6)  
 pour la classe ouverte, photocopie des 5 p<sup>ères</sup> pages (Art. 22)

### Assurance

Valeur globale à assurer : ..... €

- Collection assurée par l'intermédiaire du Comité d'organisation. L'assurance sera réglée à l'inscription définitive.
- L'exposant assure sa collection. Joindre une décharge datée et signée suivant l'article 9 du règlement.
- Remplir en deux exemplaires l'imprimé "feuilles de valeur assurance et inventaire".
- Je reste mon propre assureur. Joindre la décharge (modèle joint)

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance du règlement de l'exposition et déclare m'y soumettre sans réserve. Je désire participer avec ma participation désignée ci-dessus.

Fait à ....., le ..... 2011

Signature de l'exposant

Cachet de l'association  
Signature du Président de l'association

# Championnat Départemental de Philatélie

## Fête du Timbre – Les produits de la terre

AUNEAU 26 - 27 février 2011

### RÉCOMPENSES

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....  
Informe le Comité d'organisation qu'il offre pour son compte personnel ou pour le compte de :

Association Philatélique : .....

..... Coupe (s)

..... Médaille (s)

..... Livre (s)

..... Lot(s) de timbres

Autres .....

Chèque à l'ordre de P.N.C.A.R.

Date et signature:

A retourner avant le 30 janvier 2011

# Championnat Départemental de Philatélie

## Fête du timbre – Les produits de la terre

AUNEAU 26 - 27 février 2011

### INVENTAIRE

Nom : ..... N° passeport : .....

Association..... N° fédéral : .....

Titre de la collection : ..... Classe : .....

Valeur

Page 1.....€ Page 2 .....€ Page 3.....€

Valeur totale de la collection à assurer : .....€

N° page	Pièce A	Pièce B	Pièce C	Pièce D	Pièce E	Pièce F	Pièce G	Pièce H	Pièce I	Pièce J	Pièce K	Total
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												
13												
14												
15												
16												
17												
18												
19												
20												
21												
22												
23												
24												

page 1

Total .....€

Date et Signature de l'exposant .....



25													
26													
27													
28													
29													
30													
31													
32													
33													
34													
35													
36													
37													
38													
39													
40													
41													
42													
43													
44													
45													
46													
47													
48													
49													
50													
51													
52													
53													
54													
55													
56													
57													
58													
59													
60													

page 2

Total .....€

Date et Signature de l'exposant .....

61												
62												
63												
64												
65												
66												
67												
68												
69												
70												
71												
72												

page 3

Total .....€

Date et Signature de l'exposant .....

# Championnat Départemental de Philatélie

## Fête du timbre – Les produits de la terre

AUNEAU 26-27 février 2011

Nom : ..... N° passeport : ..... (1)

Association..... N° fédéral : .....

Titre de la collection : .....

Classe : .....

Ayant pris connaissance du règlement et des conditions requises pour pouvoir participer au championnat régional de philatélie.

Je déclare demeurer mon propre assureur et en conséquence je renonce à tout recours contre le Comité d'Organisation et son assureur.

Date et Signature de l'exposant .....

(1) Pour les classes « ouverte et 12/24 » si c'est une première participation le numéro de passeport n'est pas nécessaire. Cette participation est de niveau départemental.